

**ANCIENS HAUTS DIGNITAIRES DU PAYS INTERCÉDANT
EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT
AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI**

Moroni le 3 juin 2026

À

**Son Excellence Monsieur Azali Assoumani
Président de l'Union des Comores**

Objet : Appel à la clémence

Excellence Monsieur le Président,

Nous, anciens serviteurs de l'État, ayant consacré une partie de notre existence au service de la République et de notre peuple, prenons la liberté de nous adresser à votre haute autorité avec respect, gravité et espoir.

Notre démarche est inspirée par une conviction profonde : aucune nation ne peut durablement prospérer sans paix dans les cœurs, sans justice tempérée par l'humanité et sans cette capacité à transcender les blessures du passé pour bâtir l'avenir.

C'est dans cet esprit que nous sollicitons de votre bienveillance un geste de clémence en faveur de l'ancien Président de l'Union des Comores, Monsieur Ahmed Abdallah Mohamed Sambi.

Excellence Monsieur le Président,

Bientôt neuf années se seront écoulées depuis le début de sa privation de liberté. Neuf longues années durant lesquelles le temps a suivi son cours implacable. Neuf années de séparation avec sa famille, ses proches et une partie de son peuple. Neuf années qui ont vu son état de santé se détériorer au point de susciter aujourd'hui de profondes inquiétudes parmi nos compatriotes.

Nous ne méconnaissons ni la complexité des dossiers qui ont conduit à cette situation ni les responsabilités des institutions de la République. Telle n'est d'ailleurs pas la raison de notre démarche.

Nous parlons aujourd'hui au nom d'une exigence supérieure : celle de l'humanité.

Car au-delà des fonctions exercées, des controverses politiques et des divergences qui peuvent opposer les hommes, demeure une vérité que nul ne peut ignorer : toute souffrance a une limite au-delà de laquelle la conscience collective s'interroge.

Notre foi musulmane, qui constitue l'un des fondements essentiels de notre identité nationale, nous enseigne que la justice et la miséricorde ne sont pas antagonistes mais complémentaires. Elle nous rappelle que le pardon n'est jamais un signe de faiblesse mais l'expression la plus élevée de la force morale.



.../...

Allah, le Très-Haut, a fait de la clémence l'une de Ses plus grandes qualités et notre Bien-Aimé Prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui) a démontré, tout au long de sa vie, que les plus grandes victoires étaient celles qui réconcilient les hommes plutôt que celles qui les opposent.

Excellence Monsieur le Président,

Notre pays a célébré l'année dernière le cinquantième anniversaire de son accession à l'indépendance. Ce moment de mémoire nationale a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru mais aussi de réfléchir à l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

L'Histoire est un juge silencieux mais implacable. Elle retient les épreuves, mais elle se souvient surtout des gestes qui élèvent les nations et honorent ceux qui les accomplissent.

Les peuples n'oublient jamais les actes de grandeur qui permettent de refermer les blessures, d'apaiser les rancœurs et de réconcilier les enfants d'une même patrie.

Aujourd'hui, notre pays a besoin de signaux forts de rassemblement. Il a besoin de voir prévaloir ce qui unit sur ce qui divise. Il a besoin de retrouver la sérénité nécessaire à son développement et à sa stabilité.

La libération de l'ancien Président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi constituerait un acte de haute portée humaine, morale et nationale. Elle ne serait ni l'effacement du passé ni la négation des institutions. Elle serait un geste de sagesse, de compassion et de confiance dans la capacité de notre peuple à avancer ensemble.

Elle contribuerait à apaiser les tensions, à réduire les fractures qui traversent notre société et à consolider la paix civile, ce bien précieux sans lequel aucune œuvre durable ne peut être accomplie.

Excellence Monsieur le Président,

Les responsabilités qui sont les vôtres vous placent au-dessus des passions et des antagonismes. Elles vous donnent également l'occasion d'accomplir des actes qui marquent une époque et traversent les générations.

Nous croyons qu'en accordant votre clémence à un homme dont la santé est aujourd'hui gravement éprouvée après près de neuf années de détention, vous poseriez un geste qui honorerait non seulement votre fonction mais également notre République tout entière.

Ce serait un message d'espérance adressé à la nation, un témoignage de confiance dans l'avenir et une contribution majeure à l'œuvre de réconciliation dont notre pays a besoin.

Animés par le seul souci de l'intérêt supérieur de la nation et de la préservation de la cohésion entre les filles et les fils de nos îles, nous vous demandons respectueusement d'examiner avec bienveillance cet appel.

Puisse Allah, dans Son infinie sagesse, inspirer à chacun de nous les décisions qui renforcent la fraternité, préservent la paix et servent le bien commun.



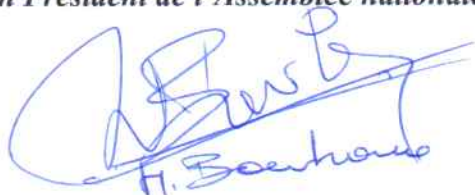
Nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération, de notre profond respect et de notre attachement indéfectible à l'unité nationale.

.../...

Pour une raison de distance, soussigné au nom des hauts dignitaires,

Bourhane Hamidou

Ancien Président de l'Assemblée nationale



Les anciens hauts dignitaires de l'État plaidant

Ikililou Dhoinine : Ancien Président de la République

Abdallah Halifa : Ancien Président de l'Assemblée nationale

Bourhane Hamidou : Ancien Président de l'Assemblée nationale

Dhoifir Bounou : Ancien Président de l'Assemblée nationale

Mohamed Saïd Abdallah Mchangama : Ancien Président de l'Assemblée nationale

Idi Nadhoime : Ancien Vice-président de la République

Fouad Mhadji : Ancien Vice-président de la République

Mohamed Ali Soilihi : Ancien Vice-président de la République

Ahmed Abdallah Sourette : Ancien Président de la Cour Constitutionnelle

Loutfi Adinane : Ancien Président de la Cour Constitutionnelle